



AMBASSADE DE SUISSE  
EN CHINE

Réf.: 332.2 - C<sup>W</sup>/gi

CONFIDENTIEL

Relations avec le Cambodge

Monsieur l'Ambassadeur,

Conformément à vos instructions, mon premier collaborateur s'est fait porter malade et n'a pas assisté au banquet offert le 6 juillet dernier par M. Chou En-lai à l'occasion du retour du Prince Sihanouk.

Je comprends que le Département hésite, dans une affaire aussi complexe, à se départir de la très stricte réserve que nous avons toujours observée à l'égard du GRUNK. Je crois cependant que les circonstances actuelles justifient un premier pas dans la direction de relations informelles, comme elles sont couramment pratiquées ici par de nombreuses Ambassades.

Tant les Etats-Unis que le gouvernement de Phnom Penh, la vanité d'une solution militaire étant devenue évidente, sont aujourd'hui résolus à négocier avec l'"autre bord", même s'il n'est pas encore très clair qui sera l'interlocuteur. Que celui-ci soit le Prince Sihanouk paraît, à vues humaines, assez probable. Si ce n'est pas lui, ce seront en tout cas des groupes auxquels il a, au moins temporairement, lié sa fortune politique. De quelque façon qu'on considère le problème cambodgien, on voit que la personnalité du Prince joue un rôle central dans toutes les combinaisons qui permettent le succès durable d'une solution de compromis,

Pékin, 11 juillet 1973

Département politique fédéral  
Direction politique

3003 B e r n e

en	GE				
Date	17.7			Antwort v. 2/8	
Vice					
EFD		17. Juli 1973			
Ref. p-B. 15.11. (Camb. 1.)					

TH 2.6  
Monte vellece au la vrgmende  
Compteur de votes. 2  
19-7-73  
dodis.ch/39287



qui est la seule que le gouvernement de Phnom Penh peut espérer aujourd'hui. Le Prince dit n'en rien vouloir, mais ses propos laissent sceptiques, et sont même plutôt le reflet de la situation de pré-négociation existant aujourd'hui, où chacun tend à présenter ses exigences maximum comme les seuls termes possibles et même concevables d'un règlement.

En ne nommant pas pour le moment d'Ambassadeur à Phnom Penh, nous avons marqué une position d'attente parfaitement appropriée à la situation existant actuellement dans cette capitale. Nous conservons nos relations avec le gouvernement Lon Nol, avec lequel nous pouvons entrer en rapport à tout moment sans la moindre difficulté.

A partir du moment où l'inclusion d'éléments importants du GRUNK, et selon toute probabilité du Prince Sihanouk lui-même, prend un caractère de probabilité, il est important que nous nous ménagions de ce côté-là la possibilité de contacts officiels. La plupart des pays qui reconnaissent le régime de Lon Nol l'ont fait depuis longtemps; certains entretiennent même avec le Prince et son gouvernement des rapports particulièrement étroits. D'autres se contentent d'aller à ses réceptions. Les pays dont la position diplomatique est proche de la nôtre acceptent à tout le moins les invitations aux banquets donnés en son honneur par ses hôtes chinois. Tel est en particulier le cas de l'Autriche et de la Belgique. Il n'y a guère que la Grande-Bretagne et l'Italie à se montrer rigides; l'Ambassade d'Italie a d'ailleurs demandé à son gouvernement de reconsidérer sa position.

Dans cette situation, où notre comportement tend de plus en plus à nous isoler, il est à craindre que si nous y persistons, la porte du Prince et de ses conseillers nous demeure fermée, le jour où il nous serait nécessaire de nous adresser à eux comme aux maîtres du Cambodge. Il me paraît donc nécessaire de revoir notre position et d'y apporter quelques aménagements.

Nominierung ist  
inzwischen ein-  
geleitet worden.

Aux considérations qui précèdent s'ajoute le fait que les excuses, dans le village qu'est en réalité Pékin, ne peuvent tromper personne et qu'elles donnent au contraire l'impression que nous ne sommes pas sûrs de la justesse de la ligne que nous suivons.

Pour le moment, il me paraît suffisant d'être autorisé à me rendre (ou à me faire représenter, en cas de besoin) aux réceptions données par les dirigeants chinois en l'honneur du Prince Sihanouk. L'Autriche va plus loin; ses diplomates acceptent les invitations chinoises dans tous les cas, même lorsqu'il s'agit de réceptions donnée pour le GRP et l'OLP. Cela ne me paraît ni judicieux ni nécessaire. Il s'agit seulement de tenir compte de la situation particulière existant à Pékin du fait de la présence du Prince Sihanouk.

Nous avons toujours été particulièrement larges ici, acceptant les invitations des Coréens et celles des Vietnamiens lorsque nous n'avions pas de relations diplomatiques, et les invitant en retour. Je n'en demande pas autant pour le Prince, dont le gouvernement dispute le pouvoir au gouvernement Lon Nol avec lequel nous avons des relations diplomatiques.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître votre avis.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

*A. L. Nothmann*

\* En ce qui concerne l'OLP, le cas ne s'est pas présenté.

*Erwünschtes Frage:  
Peking in der Tat  
Sonderfall, der nicht  
weg gelassen wird  
aus dem Hauptstadte,  
wo Sihanouk ist.  
Legation in aufnahmelt,  
bei grossen Empfangen  
in der M.E. Wiedels  
im Wege, dass NT hat-  
nicht. Etwa auch  
behalten wird  
mit in den Händen.*